

Certificat de Qualification Professionnelle de Moniteur de Tennis de Table Procédure de Certification

Candidat CQP

Dossier d'inscription : soit site FFTT soit Ligue (Réfèrent Régional CQP)

Exigences préalables

- Etre âgé(e) de 18 ans (date limite d'inscription),
- Etre titulaire du diplôme PSC1 (premiers secours ou autre diplôme admis en équivalence),
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table de moins de 3 ans ou de la licence sportive Tennis de Table en cours de validité.

2 voies d'accès

Etape 1

Niveau Régional
ou Interrégional

Gestion

Formation

Accompagnement
sous la
responsabilité du
Réfèrent Régional
CQP

Validation issue de certifications :

Formation : → AF ou JAF – EF (+AR) : 96h
→ Spécifique en centre : 35h (+10h de FOAD)
→ En situation professionnelle : 35h

Evaluation, 2 épreuves :

→ Une mise en situation pédagogique d'1h15'
→ Un entretien de 30'

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) :

Au moins 600 h d'expérience sur les 5 dernières années.

Une seule demande par année civile.

Dossier complet
A adresser au Réfèrent Régional CQP

FFTT – CPNEF Sport
Jury national

Etape 2

Niveau National
Jury